

# Un avenir pour le développement de projets miniers en France ? Retour d'expérience de l'approche territoriale menée dans le Centre-Ouest : focus sur le PERM Saint-Pierre (49).

Jérôme Guoin\*<sup>1</sup>

1- Pôle AVENIA<sup>1</sup>, Pau – France

Suite à la « crise des terres rares », autour des années 2010, une première prise de conscience s'effectue sur notre dépendance en approvisionnement et au monopole chinois sur ce groupe de métaux. S'en suit alors la création du Comité pour les Métaux Stratégiques (COMES) en 2011 et la mise en place d'une veille stratégique sur les métaux et les nombreuses filières industrielles qui en dépendent (automobile, aéronautique, défense, énergie, santé...).

A cette même période, conscients du potentiel en métaux du sous-sol métropolitain, des investisseurs, pour la plupart étrangers (*i.e.* canadiens, australiens), décident de créer des filiales en France pour l'explorer. Ainsi, plusieurs compagnies minières pionnières furent créées parmi lesquelles : Variscan Mines, Cominor, Sudmines, SGZ France, Cordier Mines. Sous l'impulsion d'Arnaud Montebourg, Ministre du Redressement Productif, plusieurs Permis de Recherche de Mine (PERM) furent signés pour rechercher divers métaux : Sn, W, Nb, Ta, Li, Zn, Ge, Cu, Sb, Au, Ag. Elan qui sera poursuivi par Emmanuel Macron qui lui aura succédé. Une dizaine de PERM seront alors octroyés sur la période 2013-2017, dont les PERM Beaulieu (44) pour Sn – W – Nb – Ta - Li, Saint-Pierre (49) pour Au - Ag et Vendrennes (85) pour Sb.

Bien que certains territoires concernés par des PERM aient montré une opposition aux travaux miniers (Sarthe, Centre Bretagne, Creuse), d'autres se sont montrés plus ouverts (Loire-Atlantique, Mauges, Vendée). Parmi les territoires ouverts au développement minier, les Mauges situées sur le PERM Saint-Pierre. Plusieurs paramètres peuvent expliquer cette forte acceptabilité, 1) des paramètres intrinsèques au territoire : 2000 ans d'histoire minière, exploitation récente dans les mémoires, passif minier non problématique, fort dynamisme économique (taux de chômage de 2-3 %), une association locale qui assure le dialogue (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement \_ CPIE Loire-Anjou) ; et 2) des paramètres extrinsèques : base locale Variscan Mines, embauches et travail avec le tissu local, communication sur les travaux et les résultats, participation aux événements locaux et aux conseils municipaux.

Ainsi, les actions menées en toute transparence par les géologues de Variscan Mines et leurs sous-traitants auront permis au projet d'être accepté par les parties prenantes locales (administrations, élus, agriculteurs, population), permettant jusqu'à la réalisation d'une campagne de forages miniers au 1<sup>er</sup> semestre 2017, démontrant qu'une approche concertée avec le territoire peut permettre le développement de projets miniers en France. Le projet s'arrêtera à l'été 2018 par la renonciation du PERM par l'investisseur australien, non pas faute de minerai les travaux n'ayant pas permis de le dire, ni à cause d'une opposition locale, mais plus par désintérêt pour le titre, lassé par des procédures administratives longues et faute de soutien clair de l'état français.

**Mots-Clés :** Métaux, exploration minière, acceptabilité sociale, territoire, France

---

<sup>1</sup> AVENIA : pôle de compétitivité en Géosciences-Pau

\*Intervenant